



*L'Australie et l'Ouganda
points focaux sur la complémentarité
désignés par l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome
de la Cour pénale internationale (CPI)*

***Invitation à partager
besoins d'assistance technique
pour la plateforme sur la complémentarité ci-joint***

*Sur la base du volontariat, cette plateforme sur la complémentarité
aux fins d'assistance technique vise à faciliter les liens entre
les États Parties demandant une assistance technique et
les acteurs susceptibles de fournir une assistance aux
juridictions nationales dans les efforts qu'elles déploient pour enquêter et
poursuivre les crimes relevant du Statut de Rome. Les États parties sont
invités à partager la plateforme avec les autorités nationales compétentes.*

*Veillez envoyer par voie électronique le tableau complété au
point focal du Secrétariat de l'Assemblée pour la complémentarité,
à l'adresse : asp@icc-cpi.int.*

*Le Secrétariat commencera alors à travailler avec les États concernant sur
leurs demandes d'assistance technique.*

*Merci de faire parvenir toute question par voie électronique à l'adresse :
asp@icc-cpi.int*

Avril 2024